

CASTELNAU D'AUZAN



BULLETIN MUNICIPAL

2^{ème} semestre 2013

DÉPARTEMENT DU GERS

MAIRIE
DE
CASTELNAU D'AUZAN
32440



TÉLÉPHONE : 05 62 29 20 21
TÉLÉCOPIE : 05 62 29 23 73

<http://www.castelnaudauzan.com>

Le mot du maire

Auzanaises, Auzanais,

Avec le Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2014.

Qu'elle soit pour vous tous, le départ d'un chemin semé d'espérance, dans une société parfois en proie au doute, mais que ce soit toujours l'espoir qui guide votre route.

En 2013 notre pauvre planète a connu son lot de misères humanitaires et climatiques qui accentuent pauvreté et désespérance.

Dans ce contexte de grande difficulté pour tous, il est probable que nous devons reconsidérer certaines de nos habitudes pour diminuer les gaspillages.

Notre culture rurale sera sans doute un avantage, pour nous faire retrouver des valeurs plus naturelles et plus vraies.

En novembre, au salon des maires à Paris, il était question des difficultés grandissantes concernant la gestion et l'action publique au quotidien :

Les taxes foncières ont augmenté en moyenne, bases et taux confondus de 21.7% en 5 ans dans les communes.

Les dépenses de fonctionnement de nos collectivités ne cessent de croître, à l'inverse des recettes qui elles ont stagné, voire régressé, affaiblissant l'investissement ou alourdissant l'impôt et parfois les deux ensemble.

En conséquence, les maires doivent par leur gestion essayer d'abaisser ces dépenses de fonctionnement dans leurs communes.

Paradoxalement, à l'injonction de ces exigences d'économies, il est imposé aux communes certaines nouvelles dépenses ; à l'exemple de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Pour la commune ce sera environ 12000 euros qui seront imputés au budget de fonctionnement voté en avril 2014.

La recherche d'un certain idéal social raisonné est au cœur de mon engagement mais la maîtrise de la fiscalité et la santé des finances de la commune sont ma constante préoccupation.

...../.....

Sommaire

Le mot du maire	p.2
Infos municipales	p.4 à 10
Ecole	p.11
Médiathèque et Syndicat d'Initiative	p.12
Associations	p.14 à 23

Bulletin municipal 2e semestre 2013
 Responsable de la publication: P Beyries
 Imprimé par: imp.Dauba
 Parution janvier 2014
 Crédit photos: Syndicat d'Initiative Castelnau d'Auzan



Le mot du maire

Conformément à nos engagements, les travaux de voirie depuis le monument aux morts, jusqu'à l'entrée de l'église sont terminés. Ils ont permis de réaliser la mise en sécurité et accessibilité qui sont des normes obligatoires avant 2015.

Le fait d'intégrer le volet « accessibilité » dans le projet d'aménagement du centre du village a généré des subventions supplémentaires de l'ordre de 150 000 €.

Je tiens à remercier tout le conseil municipal pour son accompagnement, son adhésion sans faille et sa confiance quant au montage financier du projet. En effet celui-ci terminé, notre budget a gardé tout son équilibre et son potentiel de financement pour prétendre continuer le travail entrepris, c'est-à-dire la rénovation entière de Castelnau.

Je reviendrai plus en détail sur tous ces travaux lors de la soirée des vœux du 23 janvier à la salle polyvalente. J'y aborderai également entre autres sujets, la voirie communale et intercommunale.

Entrepris depuis presque 3 ans le projet de construction des 13 logements de la 2^e tranche des Lupins, décidé par la commune et porté financièrement par le Toit Familial de Gascogne, démarre courant janvier.

Depuis longtemps, la propriétaire de Notre Dame de Pibèque m'avait fait part de son inquiétude sur le devenir de cette chapelle et de son agréable parc. En accord avec sa famille, elle m'a confirmé récemment sa décision d'en faire don à la commune de Castelnau d'Auzan.

En réunion de travail, les conseillers municipaux m'ont donné leur accord de principe pour poursuivre cette démarche.

J'espère que les Auzanais approuveront notre décision de rajouter ce site chargé d'histoire à notre patrimoine communal.

Mesdames, Messieurs nous vous renouvelons nos meilleurs vœux et vous prions d'accepter l'invitation ci-dessous.



23 et 30 Mars 2014

**Elections des conseillers municipaux
et des conseillers communautaires**



**Ce qui va changer dans les communes de plus de 1000 habitants.
Castelnau d'Auzan: 1105 habitants.**

Changement de mode de scrutin.

Pour les prochaines élections municipales, le mode de scrutin change **dans les communes de 1000 à 3500 habitants.**

Les conseillers municipaux seront élus au **scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire.**

C'est le mode de scrutin qui était jusqu'à maintenant en vigueur, uniquement, dans les communes de 3500 habitants et plus.

Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir et **vous ne pouvez plus ni en rayer, ni en ajouter, au risque que votre bulletin soit nul.** Les candidatures seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

Election des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune à la communauté de communes.

Pour la première fois, **les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps** et pour la même durée de mandat (six ans).

Les conseillers communautaires doivent obligatoirement être des conseillers municipaux.

Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :
À gauche, la liste des candidats aux élections municipales,
À droite, la liste des candidats aux élections communautaires.

Les règles de présentation des listes

Les listes doivent respecter la parité.

Le **premier quart des candidats** aux sièges de **conseillers communautaires** doit être placé, **dans le même ordre, en tête de la liste** des candidats au conseil municipal.

La **totalité des candidats au conseil communautaire** doit être comprise **dans les trois premiers cinquièmes** des candidats au conseil municipal.

**Exemple:
Liste conduite par un homme**

Liste des candidats au mandat de **conseiller municipal** (15 sièges)

- Monsieur 1 (tête de liste)
- Madame 2
- Monsieur 3
- Madame 4
- Monsieur 5
- Madame 6
- Monsieur 7
- Madame 8
- Monsieur 9

Liste des candidats au mandat de **conseiller communautaire** (3 sièges)

- Monsieur 1 **1er ¼ de la liste**
- Madame 2
- Monsieur 3
- Madame 4] siège supplémentaire pour pourvoir aux démissions

Source: association des maires et présidents des communautés de communes du Gers

Répartition des sièges

La **répartition des sièges au conseil municipal et au conseil communautaire se fait selon le même mode de calcul** : la proportionnelle avec prime majoritaire.

Le calcul de la répartition des sièges sera donc fait deux fois :

- *d'une part pour le conseil municipal
- *Et d'autre part pour le conseil communautaire.

La « **prime majoritaire** » signifie que **la moitié des sièges est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité des suffrages exprimés** (majorité absolue au 1er tour et majorité relative au second tour, le cas échéant).

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) à la **représentation proportionnelle**.

Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, **pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5 % de suffrages**.



Au premier tour:

la liste qui obtient la majorité absolue (plus de 50 % des suffrages exprimés) se voit attribuer la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes y compris la liste majoritaire en fonction des suffrages obtenus.

Un second tour n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. Dans ce cas c'est la liste qui a recueilli le plus de suffrages qui se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Etre candidat:

Une déclaration de candidature à la préfecture ou à la sous-préfecture est obligatoire avant le jeudi 6 mars 2014 à 18h00.

Ce qui va changer.....

Le panachage disparaît !

Fini les ratures, les suppressions et ajouts de noms. Les listes sont désormais **BLOQUÉES**.

Parité :

Les listes doivent obligatoirement présenter alternativement un candidat de chaque sexe : homme/femme ou femme/homme.

Communauté de communes :

En même temps que l'élection des conseillers municipaux, vous élirez vos représentants à la communauté de communes.

Auparavant, ils étaient désignés par le conseil municipal.

Le bulletin de vote :

Vous trouverez désormais deux listes de candidats sur le même bulletin de vote:

- l'une pour l'élection des conseillers municipaux,
- l'autre pour l'élection des conseillers communautaires.

Voter: un geste citoyen :

Vous devrez **obligatoirement** présenter une pièce d'identité quelle que soit la taille de la commune

Les délibérations



4 Juillet 2013

Délibération 028 :

Convention Mairie et Syndicat d'Initiative : La subvention demandée par le Syndicat d'Initiative étant supérieure à 20 000 €, il y a nécessité de signer une convention entre ce dernier et la Mairie. Après étude de cette convention, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à la signer.

Délibération 029 :

Travaux charpente couverture bâtiment E230 à Houeillères : Il est urgent de réaliser des travaux sur la toiture de ce bâtiment avant les Fêtes du Quartier qui se dérouleront mi-août. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la réalisation de ces travaux et autorise Mr le Maire à passer commande pour un montant de 11 448,95 € TTC.

30 Août 2013

Délibération 030 :

Echange terrains Barrau/Commune : Cession à la Commune de la parcelle n°249 ; Cession à Mme Barrau de la parcelle n° 251. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'échange des parcelles délimitées par Mr Bastard, géomètre, et autorise Mr le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Délibération 033 :

Travaux éclairage public : Houeillères, Médiathèque, Rue du Nord : Vu le dossier présenté le 10 juillet par les services du Syndicat Départemental d'Energies du Gers, après étude détaillée et échange de vues, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant de 32 599,68 € TTC.

Délibération 031 :

Contrat assurance GAN bâtiments communaux : Mr le Maire fait part de la révision du contrat qui permet une économie de 24% sur le précédent. Le Conseil Municipal accepte la proposition du contrat proposé par GAN Condom pour un montant de 14 901,12 € et autorise Mr le Maire à signer le contrat à intervenir.

Délibération 034 :

Conditions de réalisation du projet de 13 logements sociaux à Peyronduguet : Mr le Maire rappelle le projet de construction sur la parcelle n° 1070 pour une emprise de 4 412 m² environ, avec pour maître d'ouvrage la S.A. Gasconne d'HLM du Gers ainsi que les conditions d'intervention. Le Conseil Municipal à l'unanimité, considérant le besoin de logements sur la commune, considérant l'intérêt de maintenir une population maximale sur notre village, décide la réalisation des 13 logements sociaux par la SA Gasconne aux conditions énumérées par Mr le Maire, autorise Mr le Maire à poursuivre les démarches nécessaires et à signer tout document à intervenir.

Délibération 032 :

Elaboration SCOT sur les communautés de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais et des Landes d'Armagnac. Modalités de consultation : Le Conseil Municipal à l'unanimité souhaite être associé dans le cadre de l'élaboration du SCOT et désigne Mr le Maire comme représentant de la commune pour le suivi

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 58 du 24.10.2011.

Les délibérations

31 Octobre 2013

Délibération 035 :

Indemnisation des heures supplémentaires aux fonctionnaires territoriaux : Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de verser des indemnités horaires pour travaux supplémentaires, aux fonctionnaires et agents non titulaires. Les heures supplémentaires sont limitées à 25 heures. L'indemnisation sera effectuée selon les prescriptions règlementaires en vigueur. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Délibération 037 :

Fourrière animale/CCGA : Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération du Conseil Communautaire de la C.C.G.A. réuni le 22 août dernier, qui souhaite se doter d'une nouvelle compétence en matière de création et de gestion d'une fourrière animale. Cette décision a été prise dans l'objectif de participer à la création d'une installation à l'échelle départementale et se traduira par le transfert de la compétence de la commune vers la communauté. Le Conseil Municipal décide d'approuver la prise de compétence par la C.C.G.A.



Délibération 036 :

Subvention exceptionnelle Club Taurin : Suite à la demande du Club Taurin, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle supplémentaire de 2 500 €. Cette dépense sera réglée à 6574.

Délibération 038 :

Réorganisation Voirie Communale n° 133 dite de Castéries : Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations du 9.3.2006 et du 14.4.2009 concernant ce chemin. Le Conseil Municipal décide d'acquiescer au prix de 1 € la parcelle F921 de 290 m2 à Mr et Mme Farelo, la parcelle F905 de 304 m2 à Mr Delavie, la parcelle F925 de 423 m2 à Mr Lasserre et Mme Busquet.

Etat civil

NAISSANCES

Mya, Mélina CANDELON le 10 juillet
Tom, Bixente LESPIAUC le 11 octobre
Nolann BUSIPPELLI BEYRIES le 15 novembre



MARIAGE:

Olivia COUERBE et Stéphane BAUMEISTER le 14 septembre

DÉCÈS:

Marthe LASSIS le 26 novembre
Marcelle CALVAT le 30 novembre



Communauté des Communes du Grand Armagnac



Bilan 2012

En 2012, le périmètre de la C.C.G.A. a été étendu à la commune de Dému, comprenant ainsi 25 communes pour une population totale de 13 293 habitants.

Le conseil communautaire s'est réuni 7 fois dans le courant de l'année. Le bureau s'est réuni 8 fois. La commission des finances s'est réunie à 2 reprises, la commission voirie 6, la commission sociale 5.

Administration Générale.

Au 31 décembre 2012, la C.C.G.A. employait 15 agents à temps plein ; le SAAD 78 agents ce qui a représenté des dépenses de personnel pour 1 880 000 €.

Finances.

Le budget général s'équilibre à 4 148 000 € en fonctionnement et à 1 700 000 € en investissement. Les taux d'imposition 2012 ont augmenté de 1,5 % par rapport à 2011.

Affaires sociales.

- L'organisation du SAAD : les principaux chiffres 2012 sont les suivants : 461 usagers, 87 aides à domicile, 80711 heures d'intervention. Le service a pu finaliser la mise en place d'un projet ambitieux : la télégestion. L'utilisation du système par l'ensemble des aides à domicile est effective depuis le 1^{er} juillet 2012.
- Le service de livraison de repas à domicile : En 2012, 29 290 repas ont été livrés soit une augmentation de 17% par rapport à 2011.
- Préparation à la prise de compétence « enfance-jeunesse » : « dessine-moi un projet » a été le titre choisi pour mener la démarche de concertation qui a occupé toute l'année 2012. Le projet et la logistique ont ainsi été fin prêts pour accueillir l'ensemble des structures existantes du territoire et leurs 40 agents, le 1^{er} janvier 2013.

L'OPAH.

La C.C.G.A. a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. L'objectif étant de réhabiliter 172 logements sur une durée de 3 ans, en axant les efforts sur

- La résorption de l'insalubrité de logements,
- Le maintien à domicile des personnes âgées,
- La lutte contre la précarité énergétique,
- L'amélioration de l'habitat dans les centres-bourgs.

La Voirie.

Investissement : la commission voirie et le conseil communautaire ont validé le choix de refaire à neuf le réseau routier tous les 10 ans. Pour ce faire, le budget d'investissement de la voirie a été fixé à 750 000 €. Avec l'intégration de la commune de Dému, le total des voies de la C.C.G.A. est de 548 kms et la superficie totale des places à 39 000 m².

Affaires Economiques et Tourisme.

Le groupe de travail réunissant élus et personnels des quatre offices de tourisme et syndicat d'initiative du territoire s'est réuni régulièrement pour travailler sur les projets de promotion de la destination Grand Armagnac et a finalisé un certain nombre de projets, notamment La Ronde des Alambics avec de nombreuses manifestations festives sur novembre et décembre ainsi que le jeu rallye des 9, 10 et 11 novembre qui a eu un franc succès avec de nombreux participants.

Depuis 1792...
222 ans
de vie municipale,
27 maires.



Un peu d'histoire...

<i>Labadie Joseph</i>	1792 - 1794
<i>Mibielle Jean</i>	1794 - 1797
<i>Malarens François</i>	1797 - 1802
<i>Beres-Bastian Joseph</i>	1802 - 1809
<i>Beres-Deherre Joseph</i>	1809 - 1815
<i>Caillava Pierre Capraise</i>	1815 - 1830
<i>Beres Jean Blaise Joseph</i>	1830 - 1851
<i>Cutxan Joseph</i>	1851 - 1860
<i>Dumont Louis Melchior</i>	1860 - 1864
<i>Nolibois Clément</i>	1864 - 1870
<i>Labeyrie Louis</i>	1870 - 1871
<i>Perrin André</i>	1871 - 1876
<i>De La Barrière Gustave *</i>	1876 - 1876
<i>Planes Antoine *</i>	1876 - 1876
<i>Comin Léonce</i>	1876 - 1879
<i>Sancey Jean Baptiste</i>	1879 - 1885
<i>De La Barrière Gustave</i>	1885 - 1892
<i>Lagardère Louis</i>	1892 - 1896
<i>Labeyrie Louis</i>	1896 - 1907
<i>Damblat Edmond **</i>	1907 - 1910
<i>Lagardère Louis</i>	1910 - 1919
<i>Dubarry Jean</i>	1919 - 1944
<i>Lamade Armand</i>	1944 - 1959
<i>Desangles Jean</i>	1959 - 1970
<i>Broca Daniel</i>	1970 - 1977
<i>Lalanne Georges</i>	1977 - 2001
<i>Beyries Philippe</i>	2001 -

* maire par intérim

** adjoint faisant office de maire, élu maire

Aménagements du village



Place de l'Église



Place de l'Église



Le parking de la rue du Nord accessible depuis la rue de la République et depuis la route d'Arech. Il est éclairé la nuit.



La rue du Nord



Parking de la salle du rugby



SICTOM



Adoptons les petits gestes durables



LES ACHATS DEVIENNENT DES DÉCHETS

Je cuisine moi-même

Pour bien trier:

Poubelle jaune: emballages propres et secs, papier en vrac

Poubelle verte: ordures ménagères non recyclables en sac

Dans mon jardin, mon composteur ou à mes poules: les déchets alimentaires

Poubelles bleues: le verre recyclable à l'infini

Recup'textiles LE RELAIS, devant l'école



INFO
 Afin de rationaliser les déplacements à la campagne, du camion qui effectue la tournée des containers, le SICTOM a décidé de ne garder que les sites suivants:

- Moulin du Chiro + recup' verre
- Mativat
- Houeillères + recup' verre
- Route du Castillon
- Les Aléas + recup' verre
- Grison
- Rieupeyroux

Les sites semi-enterrés du village

Thème de l'année scolaire 2013/2014: la ville



En classe de maternelle, en compagnie de Jerry, notre nouvelle mascotte, nous apprenons les couleurs, les jours de la semaine, des comptines...



COMMUNIQUÉ

DATES A RETENIR

mardi 18 février: défilé de Carnaval, le matin



17 et 18 avril: rencontres sportives à Castelnau

26 avril spectacle et dîner au foyer rural



1er juillet: spectacle de fin d'année

Médiathèque

Un succès grandissant.
Ouverte le
19 septembre 2012:
150 adhérents
de 3 ans à 95 ans



Les 4 classes de l'école viennent choisir des livres, à tour de rôle, tous les jeudis de 11h à midi.

Après midi lecture:

Le 30 juillet et le 7 août, les enfants ont pu suivre les aventures du « Machin » et de Poucette lues par Marie et Talia. Le goûter était bien sûr assuré!!

INFO

Les bénévoles de la médiathèque informent ses généreux donateurs, que les livres de poche que nous ne pouvions pas mettre au prêt, ont été donnés à la bibliothèque du Centre de Détention de Muret.

NOUVEAU

La médiathèque est abonnée à 3 magazines pour adultes:

- **Mon jardin, ma maison** (mensuel)
- **GÉO** (mensuel)
- **Géo Histoire** (bimestriel)

Et 2 magazines pour les jeunes:

- **Wapiti** (mensuel)
- **Géo junior** (mensuel)

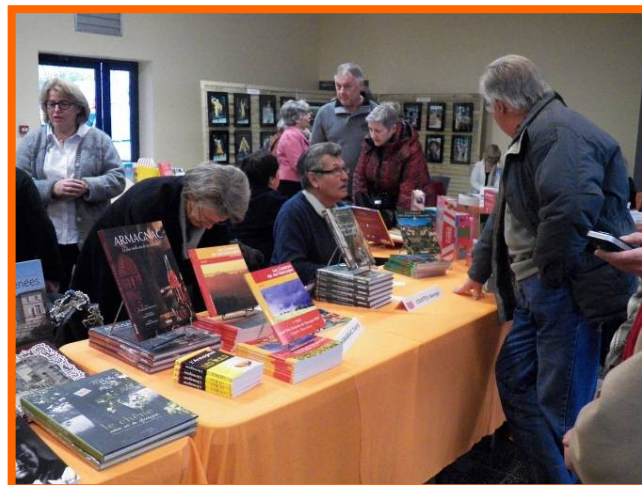
SYNDICAT D'INITIATIVE

Vide Grenier de Juillet. Suite à l'essai non concluant du Vide Grenier estival au centre-ville, il a été décidé de le reconduire l'année prochaine dans son lieu de prédilection : la Base de Loisirs.

Lire et Ecrire en Gascogne, pour sa 5^e édition, a su attirer son public amoureux des livres. Des écrits et romans ont été déposés pour le concours d'écriture. Le résultat sera connu ultérieurement.

Téléthon. Grâce à l'implication d'associations et de donateurs, l'année 2013 sera classée dans les meilleurs crus !

L'Auzan Rando, la section randonnée du Syndicat d'Initiative change de responsable. C'est Alain LENTIN qui prend la suite d'Alain PHILIP.



La couverture du bulletin municipal a été réalisée par Anne Claire.

C'est la maquette du nouveau dépliant touristique qui va représenter le village pour les prochains mois. Vous pouvez découvrir l'ensemble du dépliant au Syndicat d'initiative.

BILAN ESTIVAL 2013

Les pavillons ont connu une année exceptionnelle avec 160 semaines louées au lieu de 63 l'année précédente. Une entreprise a loué 65 semaines durant 6 mois.

Les visites comptoir au Syndicat d'Initiative ont connu, elles aussi une hausse, + 23 % de Juin à Septembre. Sa situation au cœur de la base de loisirs permet de toucher un maximum de personnes.

PRÉSENTATION DES ACTIONS RÉALISÉES PAR LES OTSI DE LA CCGA

Le Syndicat d'Initiative de Castelnau participe à de nombreuses actions communes aux Offices de Tourisme du Grand Armagnac pour mutualiser les moyens et promouvoir au mieux notre territoire par différentes opérations :

La Ronde des Alambics

Manifestation qui se déroule dans le cadre de la Flamme de l'Armagnac en Novembre et Décembre rassemblant plusieurs animations sur notre territoire en période de distillation

Les activités proposées dans le cadre de la Ronde sont des moments forts à partager :

- Visites et dégustations chez les producteurs
- Animations (randos, repas au pied de l'alambic, ...)
- Le jeu rallye « les secrets chuchotés de l'alambic » : 3^e édition en 2013. les personnels ont suivi une formation Adepfo par le cabinet Negociatel : conseils pour la réalisation de documents promotionnels et pour la communication

Création d'un site et une page facebook dédiés à la Ronde des Alambics et au jeu Rallye :

<http://larondedesalambics.jimdo.com> - <https://www.facebook.com/larondedesalambics>

Dépôt de Marques à l'INPI :

La Ronde des Alambics

Les Offices de Tourisme du Grand Armagnac, destination Gascogne, toutes les eaux de vie (s) à partager

Des Séjours

Grâce à l'immatriculation de l'OT de Barbotan, des séjours ont pu être mis en place : à destination de groupes et d'individuels.

Les OTSI du Grand Armagnac ont ainsi pu participer au salon Rendez Vous en France à Toulouse et à une journée CE Airbus : le salon nous a permis de rencontrer **25 OT étrangers**.

Des ANT à destination des prestataires touristiques

ANT, c'est quoi ?

L'Animation Numérique de Territoire est une nouvelle mission des Offices de Tourisme de France. Pour cela, nous avons suivi des formations avec des professionnels afin de devenir des Animateurs Numériques de Territoire.

Les Offices de Tourisme du Grand et Bas Armagnac (Barbotan, Éauze, Gondrin, Nogaro et Castelnau) se sont réunis pour accompagner les prestataires à améliorer leur connaissances des nouveaux moyens de communication.

3 ateliers ont déjà été réalisés :

- Les réseaux sociaux : le must facebook
- Création d'un site web gratuit avec Jimdo
- Référencement de votre site internet

Nous poursuivrons les ateliers en 2014 avec de nouveaux sujets tels que : les avis clients, la mobilité, Google + ...

Toute l'équipe du Syndicat d'Initiative vous souhaite les meilleurs vœux pour l'année 2014

Une exposition pour la mémoire

1914.....2014

La France va rendre hommage aux soldats engagés dans le conflit dramatique de la première guerre mondiale qui débutait le 1er août 1914.

A Castelnau d'Auzan ce sont pas moins de 100 hommes qui sont tombés dans ce conflit.

Le village pourrait évoquer leur mémoire.

En collaboration, la Médiathèque, la FNACA et le Foyer Rural souhaitent recueillir des documents et des photos évoquant cette période, afin de monter une exposition qui serait installée dans tous les lieux publics du village.

Si vous possédez des documents que vous souhaitez mettre à disposition pour cette exposition, merci de les amener au Syndicat d'Initiative. Ils seront scannés et vous seront remis aussitôt.

Le scanner est sans danger pour les documents

LA DO RE d'AUZAN

Nous avons repris les répétitions depuis la mi-septembre, en alternance à Castelnaud d'Auzan et à Ste maure de Peyriac.

Nous avons eu le plaisir, avec nos amis de la « Ténarèze d'accueillir trois nouvelles recrues : Marie France, Paulette et Renée à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de notre groupe et nous espérons qu'elles éprouveront du plaisir à chanter avec nous.

Les chorales de La DO Ré d'Auzan et de la Ténarèze peuvent maintenant compter sur 35 exécutants enthousiastes et motivés . Nous préparons un nouveau programme pour 2014 que nous présenterons lors des Rencontres des chorales.

Nous organisons ces deux rencontres de chorales le 9 mars et le 18 mai à la salle polyvalente avec la désormais traditionnelle poule au pot.

Nous nous réunissons tous les mardis soirs au foyer municipal pour discuter ensemble, échanger quelques plaisanteries et aussi pour chanter !!

Lorsque le thermomètre extérieur descend, il nous arrive parfois de déguster un petit vin chaud pour clôturer la soirée.

Le sourire et la bonne humeur sont toujours de la partie.

Nous recrutons des choristes en permanence de 7 à 77ans et plus si votre cœur affectionne notre chœur.

Venez nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir.

Bonne et heureuse année à TOUS.



VOYAGES ET DÉCOUVERTES

Nous organisons un séjour de 5 jours et 4 nuits du 16 au 20 Juin 2014 en région PACA.

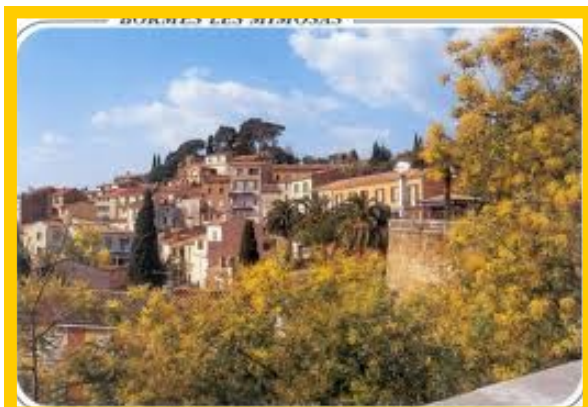
✿ TOULON visite commentée de la Rade, Montée en téléphérique au MONT FARON

✿ MARSEILLE Notre Dame de la Garde en petit train, Visite guidée de la ville en bus.

✿ Visite commentée d'un Domaine producteur de vins, fruits, olives

✿ Un après-midi sur l'Ile de PORQUEROLLES.

✿ BORMES les MIMOSAS.....



TOULON



MARSEILLE

Inscriptions et renseignements

auprès de Gilbert TOURNÉ

LYRE AUZANAISE

Les trois écoles de musique de Castelnau d'Auzan, Gabarret et Montréal ont décidé de créer une harmonie junior commune.



Plusieurs manifestations seront organisées autour de ce nouveau groupe.

- Le 15 février à Montréal premier rassemblement des trois écoles de musique.
- Le 12 avril Apéro-concert à Castelnau d'Auzan à 11h30 au foyer municipal
- Le 26 avril Apéro-concert à Gabarret
- Concert de fin d'année: le 14 juin à 12h00 à Montréal, à 21h00 à Castelnau d'Auzan., le 21 juin à Gabarret.



Cette nouvelle formation va concourir pour le trophée des harmonies junior du festival des Bandas le dimanche 11 mai le matin.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



Mesdames, Messieurs,

Cette année 2013 n'a pas vu de changement au sein de notre Amicale en raison de la bonne entente ainsi que le bon travail réalisé par ses membres actifs, retraités et aussi des bénévoles.

Nos principales manifestations ont été :

- La course cycliste du 20 avril 2013
- Les repas des 13 juillet et exceptionnellement celui du 22 juillet pour la fête du village
- Les lotos des 6 septembre et 4 octobre 2013.

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant participé à ces manifestations.

Au nom de de l'Amicale, je tiens à remercier également l'ensemble des habitants de CASTELNAU qui nous ont ouvert leur porte lors de notre passage pour proposer le calendrier annuel. Nous vous remercions pour votre soutien ainsi que votre accueil chaleureux.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous présente, pour vous et votre famille, ses meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2014.

FOYER RURAL



Le Foyer Rural adresse à tous les Auzanais ses meilleurs vœux pour 2014

**Assemblée générale:
Samedi 25 janvier 2014**

**le Foyer Rural de Castelnau d'Auzan
organise
samedi 8 mars**

**la 2^e édition
du CONCOURS DE SOUPE
et un
CONCOURS DE DESSERT
réservé aux enfants**

**seul ou en équipe
inscrivez vous pour participer
avant le 20 février
au moyen du coupon**

Nombreuses récompenses

Imprimé par nos soins FOYER RURAL

Belote

Les concours de belote continuent les mardis:

14 janvier, 15 avril
18 février, 13 mai
18 mars, 10 juin,

à partir de 20h30 au Foyer Municipal.

Quilles

La saison des Quilles reprend en avril avec le concours de Pâques-Trophée Tourné le samedi 19 avril à 15h,

Puis le Jeudi 8 mai à 15h, concours éliminatoires Féminin, jeunes et espoirs, et un concours en 4 parties.

Le concours des fêtes de juillet aura lieu le mercredi 16 juillet à 21h, en 4 parties à la mêlée.

Toutes les activités "quilles" ont lieu à la salle polyvalente

vie associative



Le 2 novembre
Soirée châtaignes et bourret.
Projection des photos du voyage en Aveyron à l'occasion du rassemblement des Castelnau.



la F.N.A.C.A. et les Anciens Combattants de CASTELNAU D'AUZAN vous souhaitent
une très bonne année 2014.



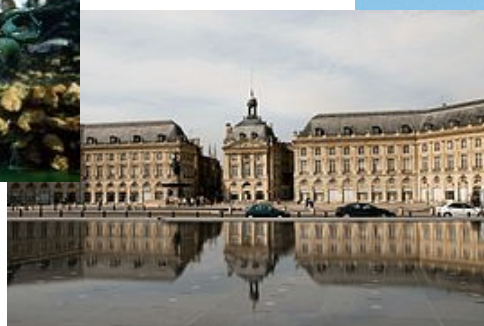
Nos escapades

5 juillet 2013 au Port d'Hourtin



Le MÉDOC, ses vins, ses châteaux..... journée appréciée de tous!!

29 novembre 2013: découverte de BORDEAUX en petit train par la Société FORILÈGE.
(car complet) à la satisfaction générale.



Dates à retenir :

- ✂ 19 mars 2014 : Messe à 9 heures à la Cathédrale d'AUCH suivie par une cérémonie au Monument aux Morts. Ensuite nouvelle cérémonie à Montréal, suivie d'un repas amical.
- ✂ Rameaux : soit le samedi 12 ou le dimanche 13 avril 2014 suivi d'un repas amical à Castelnau d'Auzan.
- ✂ 8 mai 2014 : Fête de la Victoire de 1945 - cérémonie au Monument aux Morts de Castelnau d'Auzan, suivie d'un repas amical.
- ✂ 18 mai 2014 : Congrès départemental à MIRANDE.
- ✂ Début du mois de juillet 2014 : journée "ÉVASION".

ROUNDÉOU d'AUZAN



Un Tapis de Lecture ? Les petites mains s'activent telles des abeilles, et reviennent chaque 4^e mardi (**couture, tricot...**)



Finalement, tous les prétextes sont bons pour se retrouver et **échanger**, surtout pour celles qui sont souvent seules « ça m'oblige à sortir de chez moi »



Fêter les Anniversaires... parce que nous sommes une grande famille !



Pour ceux qui veulent apprendre, ou partager d'autres **jeux**, il y aura une séance « Jeux » chaque 2^e mardi. **Le Petit Loto est aussi traditionnel, chaque 1er mardi, à 15h.**



Tous les mardis, des passionnés de **belote**, et pour ceux qui veulent apprendre, séance « Jeux » (dont la Belote) chaque deuxième mardi. Le concours Interclub d'octobre a laissé un bon souvenir



Tout est mobilisé avec la gym adaptée, on rit beaucoup, mais on progresse !
Tous les jeudis à 9h45 au Foyer Municipal

ACBC

Ce début de saison s'est fait un peu dans l'inconnue : Changement d'entraîneurs, pas mal de départs, mais aussi des retours et beaucoup de nouveaux joueurs, qui pour certains n'avaient jamais évolué en rugby.

Très rapidement le staff a pu compter sur un effectif assez nombreux pour engager une première et une réserve, sans avoir les soucis de la saison passée.

Restait l'inconnue, quel serait le comportement de ces équipes en championnat ?

Pour la réserve : Un socle d'anciens mais aussi pas mal de nouveaux. Ils font ce qu'ils peuvent, mais ils sont en continuel progrès. Ce qui est sûr, c'est qu'ils forment un solide groupe qui promet pour la suite de la compétition.

Pour la première : Le groupe s'est vite formé et les errances du début de championnat ont vite fait la place à l'envie de vaincre. La présence aux entraînements paraît bien suivie et l'application des directives, dimanche après dimanche, s'affirme dans le jeu.

Nous sommes toujours présents en Challenge des Trois Tours et disputerons prochainement les quarts de finale.

En championnat nous évoluerons à partir de Janvier 2014 en 2^{ème} série.

L'objectif de début de saison était d'obtenir la victoire en challenge, le titre en championnat Armagnac Bigorre et une participation le plus loin possible en Championnat de France.

Nous sommes partis sur cette voie et nous espérons que le quinze Auzano-Cazaubonnais nous fera rêver jusqu'à la fin de saison.



ACBC à besoin de vous tous !!! Joueurs (même en cours de saison), Supporters, Bénévoles. C'est tout cet ensemble qui forme l'âme du club.

Donc n'hésitez pas rejoignez-nous !

Tous les joueurs, dirigeants et bénévoles vous souhaitent

une bonne et heureuse année 2014



AUZAN BASKET CLUB



TENNIS CLUB AUZANAIS



Nouveau bureau:
Présidente: Carine Lespiauc
Vice-présidents: Fabrice Darblade, Sébastien Lespiauc
Trésorière: Brigitte Busquet
Secrétaire: Norah Ketourbi

Entraînements
Mardis soirs de 16h30 à 19h30
Jeudis soirs à 18h00
Salle polyvalente en hiver
Base de loisirs en été

Association Détente Loisirs Auzanaise

Les cours de gymnastique ont repris début septembre. Cette année encore nous proposons à nos adhérents un cours **le lundi à 19h30 à la salle du foyer.**

Clémence notre professeure vous guidera pour les activités telles que : cardio, renforcement musculaire, abdos, fessiers et notre toute nouvelle activité le STEP.

L'ADLA vous fait part également de cours de yoga dirigé par Andrée, professeure confirmée, le mercredi à 18h30 à la salle du foyer.

Venez découvrir et participer à nos activités, le meilleur accueil vous sera réservé.

Les membres de l'ADLA vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année!

CAC 32

La saison écoulée peut être considérée comme de transition. En effet, bien que n'ayant pas subi d'abaissement du nombre de licenciés notre section ne voyait se présenter en compétition que deux coureurs, Raymond Chapsal et Michel Douilly.

Ces derniers, très présents figurèrent régulièrement dans les 10 premiers sans que la victoire ne vienne récompenser leurs efforts.

Le maillot et les couleurs de Castelnau ont tout de même été à l'honneur grâce à ces deux représentants et la fréquentation de notre site internet, www.cac32.org, qui affiche tous les mois 2 à 3000 visites. Cette fréquentation flatteuse est due à la prestation de notre présidente, Pascale, qui programme hebdomadairement des reportages concernant les courses du Sud-Ouest qu'elle réalise elle-même en tant que photographe.

2014 s'annonce sous les meilleurs auspices, 2 coureurs de Mont de Marsan nous rejoignent, Michel Albert et Philippe Mallet ainsi qu'un transfuge d'Eauze Manuel Pratas. Réjouissons-nous également des dé-



buts de Jean-Philippe Balducci, jeune Auzanais qui sera présent sur les compétitions tout au long de la saison.

A cela viennent s'ajouter de nouveaux dirigeants puisqu'une équipe de signaleurs-sécurité dirigée par Jean-Paul Tastet vient également grossir nos rangs.

La pompe est amorcée. Merci au conseil municipal pour son aide, ainsi qu'à Intermarché Caзаubon et CIC Nérac, sans qui, ce serait plus difficile.



PÉTANQUE AUZANAISE

Saison 2013.

2013 s'achève, pour la Pétanque Auzanaise c'est le bilan de la première année.

Nous avons totalisé 32 adhérents.

Grâce aux terrains aménagés à la salle polyvalente, nous avons pu commencer à fonctionner le vendredi soir. Le printemps pluvieux et froid ne nous a permis qu'un démarrage tardif.

Jusqu'à ces jours dernier jours, tous les vendredis soirs, il y a eu des « pétanqueurs » à la salle polyvalente. Nous avons été jusqu'à 20 personnes par soirées.

Sur le plan sportif, nous avons organisé un concours pour les fêtes de Pâques et pour les fêtes de Castelnaud.

Dans le cadre de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, nous avons organisé à Castelnaud, 2 concours en Triplettes. Notre club a été présent dans quasiment toutes les compétitions de la FFPJP, avec des résultats plus ou moins favorables.

Enfin dernièrement notre club, avec la pétanque Cazeneuvoise,

a organisé le 8 décembre, un concours en doublettes à la salle polyvalente au profit du Téléthon.

15 équipes ont bravé les basses températures et entre les engagements et le bénéfice de la buvette nous avons récolté 185€ qui ont été reversé au téléthon.

Voilà pour cette saison 2013, elle était pour nous un départ. La municipalité nous a matériellement et financièrement aidé et nous l'en remercions.

Nous remercions aussi tous nos sponsors: le Conseil Général du Gers, Axa assurances, Frank Kiriguin, le Café des Sports, le restaurant la Loupiotte, la pharmacie Floucat, le domaine de Tarriquet.

En 2014 :

Grace aux liens que nous avons créés avec nos amis Cazeneuvois, nous lancerons à partir du printemps, les rencontres ouvertes à tous du vendredi soir.

Nous engagerons nos adhérents qui le désirent, dans les compétitions FFPJP et nous engagerons une, voire deux équipes, dans les cham-



pionnats de clubs.

Nous organiserons pour Pâques et pour la fête des concours ouverts à tous.

Nous organiserons 3 concours FFPJP dans l'année.

D'autre part la Fédération du Gers, nous fait l'honneur de retenir nos installations pour organiser les Finales de championnats des clubs.

D'ores et déjà les adhésions pour 2014 sont ouvertes pour tous ceux qui désirent nous rejoindre :

Nous avons besoin de tous et chaque personne qui voudra bien s'investir sera la bienvenue. A l'occasion de cette nouvelle Année tous le bureau de la Pétanque Auzanaise vous souhaitent bonheur et santé pour 2014.

N'oubliez pas la Pétanque peut se pratiquer de 7 à 117 ans Alors ne vous privez pas, rejoignez nous !!!!



Tarifs Adhésions

Adhésion simple sans licence 10 €,

Adhésion avec licence FFPJP 25 €.

Tarif dégressif pour les catégories jeunes.



